

# Echo

17<sup>e</sup> Année. — No 189. — 15 Février 1919

Journal mensuel.

# Ligue Patriotique des Françaises



Lauréat de l'Académie Française

ÉCHO	Un An	3 fr.
ÉCHO et PETIT ÉCHO (Écho collectif)	Un An	4 fr.
Supplément des JEUNES	Un An	1 fr.
	Par 10 exemplaires	Un An 0 f. 60 l'exemplaire.

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue St-Honoré, PARIS (1<sup>er</sup>) — Tél. : Central 12-00

## AUX DIZAINIÈRES

D'importants changements viennent d'être opérés dans la Ligue par rapport aux cotisations afin de simplifier la contribution envoyée au Secrétariat-Central et de rendre les Comités de province plus indépendants au point de vue de leurs ressources. D'après les nouveaux Statuts établis d'accord avec N.N. S.S. les Evêques, il a été décidé que les Comités de Province verseraient au Secrétariat-Central une contribution nette de 0 fr. 20 par adhérente (pour les frais généraux) au lieu du quart intégral des cotisations ainsi qu'on le faisait précédemment. Les Comités locaux auront là un gros avantage, car ils conserveront ainsi tout le bénéfice des souscriptions généreuses au-dessus de 1 franc dont ils devaient auparavant le quart au Secrétariat-Central.

Sur une cotisation de 2 fr. il leur reste 1 fr. 80 au lieu de 1 fr. 50 ;  
 — — 5 fr. — 4 fr. 80 — 3 fr. 75 ;  
 — — 20 fr. — 19 fr. 80 — 15 fr.

D'autre part le régime des cartes devient indispensable, car ce sera le seul contrôle possible pour connaître le nombre d'adhérentes ; elles serviront de reçu, et on pourra y attacher tel avantage local qui les rendra précieuses aux adhérentes, comme par exemple, droit à une entrée gratuite pour une petite fête ou réunion de charité, ou à des escomptes chez des commerçants.

Le prix d'abonnement au *Petit Echo* a dû être fixé à 40 francs le cent et il ne sera plus fait de remise du dernier trimestre. Vous devez vous rendre compte par le prix des autres journaux qui de 0 fr. 05 s'est élevé à 0 fr. 10 par numéro, de ce qu'ont été les sacrifices faits pendant ces 4 années pour maintenir le prix de l'*Echo* au-dessous de ce qu'il coûtait. Le papier, la main d'œuvre ayant encore augmenté, il est impossible de continuer. Le journal nous revient actuellement à 41 francs ; nous ne pouvons ni le supprimer, ni diminuer encore son format ; c'est le lien entre toutes les adhérentes, il importe de le conserver.

Puisqu'il y aura 0 fr. 20 pour le Secrétariat-Central et qu'il faut prévoir 0 fr. 40 pour le *Petit Echo* il ne restera à peu près rien pour le Comité local si le taux des cotisations était inférieur à 1 franc. Expliquez bien cela à vos adhérentes, et rappelez-vous qu'on ne convainc bien les autres que lorsqu'on est convaincu soi-même. Ne soyez pas timides et ne vous laissez pas rebuter par un premier refus. Faites remarquer qu'un franc par an ce n'est même pas 2 sous par mois ! Qui n'est capable de se priver d'une somme si minime pour contribuer à la Gloire du Bon Dieu et à l'établissement de son règne dans les âmes et sur la France.

La Trésorière Générale,  
MARQUISE DE JUIGNÉ.

## Le Pèlerinage d'Actions de Grâces de la Ligue à Paray-le-Monial

Ce Pèlerinage des 3 et 4 juin 1919 doit être une grande manifestation de foi, de reconnaissance et d'amour envers Notre-Seigneur.

Il sera présidé par S. G. Mgr Berthoin, évêque d'Autun, et le prédicateur sera le R. P. Henri Perroy, l'apôtre par excellence de la dévotion au Sacré-Cœur.

Beaucoup de Ligueuses voudront unir leurs actions de grâces dans ce sanctuaire de Paray-le-Monial où Notre-Seigneur s'est manifesté à la Bienheureuse Marguerite-Marie, afin de Le remercier de la victoire des Alliés et Le supplier de donner à la France un nombre toujours plus grand d'apôtres dévouées à Son service et au bien des âmes.

Les personnes désirant prendre part au Pèlerinage, soit individuellement soit par groupes, sont priées d'en aviser Mlle de la Hamayde, Secrétaire de la Ligue, 368, rue St-Honoré, Paris.

## Ligueuses, ne démobilisons pas

Les Ligueuses ont à reconstruire ; leur tâche actuelle est, pour une petite part, de relever les ruines de la guerre et de s'appliquer à apporter un secours, si faible soit-il, aux victimes de la destruction boche.

Cette œuvre de restauration est bien faite pour enflammer les courages et ranimer les énergies ; travaillons-y avec ardeur ; ne démobilisons pas.

Combien d'ouvrirs ont pu être créés au début de la guerre, au moment où il fallait fournir du linge aux ambulances et aux soldats ! Beaucoup n'ont pas subsisté, les nécessités n'étant plus les mêmes : qu'ils se reforment ces cercles charitables au profit des Ligueuses des pays dévastés, au profit des prêtres qui manquent de tout dans les diocèses ayant subi le feu et la destruction systématique.

Une excellente initiative a été prise dans ce sens par Grenoble, qui avait organisé une œuvre très active de secours aux prisonniers.

Voici l'appel que le Comité de la Ligue a lancé dans la presse de l'Isère, dès Décembre, sous le titre :

### POUR LES RÉGIONS DÉVASTÉES

« Grâce à la splendide victoire des Alliés, nos prisonniers vont revenir... reviennent déjà ; notre tâche à leur égard est donc à peu près terminée et nous tournons les yeux vers les régions dévastées, répondant ainsi au désir exprimé par nos adhérentes, qui après avoir soutenu avec une inlassable générosité les œuvres de guerre demandent à continuer le travail pour venir en aide aux ligueuses des pays envahis.

« Dans le seul département du Nord, 60.000 d'entre elles ont vu leur foyer dévasté ou détruit et, malgré tout ce qui est donné ou envoyé comme secours, il y a encore tant à faire. Nos sœurs, dépouillées de tout, font

FOP 147

« appel aux Ligueuses qui n'ont pas connu les horreurs dont elles ont tant souffert.

« Le Comité s'occupe d'organiser, 7 bis place de Metz, un ouvroir qui fonctionnera dès le commencement de janvier, tous les lundis après-midi. Pour mener à bien notre œuvre de secours aux pays envahis, nous recevrons avec reconnaissance tous les dons en argent et en nature.

Un tel exemple doit être suivi. Que les dirigeantes des Comités y pensent, et que la question soit étudiée dans les réunions de dizainières. Les uns voudront adopter un prêtre, ainsi que le demande Mgr de la Villerabel, et l'ouvroir travaillera à confectionner le linge de maison, le linge personnel du pauvre serviteur de Dieu ; si les dons le permettent, des meubles, de la vaisselle pourront être achetés.

D'autres s'appliqueront à munir de vêtements et de linge les Ligueuses de telle ou telle région qui leur sera désignée. Une entente avec le Secrétariat-Central est nécessaire afin d'assurer une répartition judicieuse des dons, mais les envois pourront être faits directement, ce qui souvent sera plus pratique.

*L'essentiel est de se mettre bien vite à l'œuvre pour secourir, sans tarder, les pires détreffes.*

## 2<sup>e</sup> CONFÉRENCE du R. P. COMPAING sur LA FOI

Le 15 janvier, le R. P. Compaing traitait, devant les Ligueuses, de la seconde cause de l'abaissement de la foi : la désorganisation de la famille.

Avant même qu'elle soit fondée, la famille est désorganisée en germe. Les futurs époux, en effet, recherchent avant tout le plaisir, la richesse, la domination, l'absence de charges, l'indépendance, et non pas la vie à donner à de nouveaux élus destinés à peupler le ciel, ou du moins, en cas de mariage infécond, la vie surnaturelle à se communiquer par le perfectionnement mutuel.

De là, des choix de personnes qui rendront très difficile, sinon impossible, l'éducation chrétienne.

De là, le désintéressement des futurs époux de leur préparation au sacrement de mariage, qui donne des grâces de sanctification mutuelle et éclaire, pour l'éducation des enfants, dans la mesure où il est reçu avec sérieux et esprit de foi. Dans certains pays très chrétiens, les époux jeûnent le matin du mariage. Quelle leçon !

Il est des époux qui, tout en respectant le vrai but du mariage n'ont pas le souci de l'aide mutuelle qu'ils peuvent se prêter. « Ma femme est mon ministre de l'Intérieur » disait dernièrement un mari pour excuser son désintéressement des choses du foyer. Comprendait-il le vrai sens de l'union qu'il avait contractée ?

Le comprennent-ils davantage les parents qui livrent leurs enfants à des mercenaires, à des étrangers pour appartenir davantage à leurs relations mondaines ?

Combien, en effet, n'ont pas la moindre idée du pouvoir royal ; disons le mot, du pouvoir sacerdotal, qu'ils possèdent de droit strictement divin ! Ils ne se forment pas à ce rôle, ils n'y emploient pas le temps si précieux des conversations pendant les fiançailles, et ils arrivent au mariage sans avoir rien prévu de ce qui rendrait possible l'exercice de cette autorité dont tout dépend. Sous ce rapport nous sommes au-dessous des peuples païens, qui comprenaient si bien leurs pouvoirs et considé-

raient leurs foyers comme un sanctuaire, que gardaient les dieux domestiques. Mais comment auraient-ils le sens de leurs devoirs, ces jeunes gens auxquels les parents n'ont jamais parlé que de fardeaux et de responsabilités à esquiver, de plaisirs à se procurer, de relations brillantes à nouer ?

Quand une famille est fondée dans ces conditions, rien ou presque rien ne peut subsister des principes chrétiens que des maîtres avaient essayé d'inculquer, à défaut de l'éducation familiale. Et l'on se heurte, dans l'enfant à élever, à tous les obstacles qui s'opposent à la foi :

1<sup>o</sup> L'animalité, la sensualité, l'impudeur. On admire, on soigne, on chérit l'animal dans le bébé qui grandit et, dans la mesure où il est plus animalisé, l'enfant aura moins le goût, le désir du ciel, il aura plus de difficultés à conformer sa vie pratique aux règles divines, surtout si, étant riche, il ne connaît pas la souffrance et n'a qu'à jouir.

2<sup>o</sup> Un autre obstacle à la foi, c'est le manque de respect. Les parents n'ayant pas pleine conscience de leur dignité royale, ne la feront respecter ni en eux, ni dans ceux à qui ils délèguent leur autorité, ni par conséquent en Dieu, autorité suprême. De ce fait la religion est rendue de plus en plus difficile, puisqu'elle est la forme la plus haute du respect, la reconnaissance du droit absolu de Dieu.

3<sup>o</sup> Enfin un troisième obstacle à la foi, c'est l'indépendance orgueilleuse. Des parents qui affichent devant leurs enfants un manque de respect de leur propre famille, de leurs chefs, ne peuvent former que des esprits de même trempe : insoumis, indépendants.

Tous ces obstacles relèguent au second plan les biens de l'éternité, le désir du ciel, la foi en Dieu et, si une poussée sociale vigoureuse ne se produit pas pour remettre les choses en place, notre société française court à l'abîme, au néant.

Volontiers on lui citerait l'exemple de l'Angleterre, où les parents, — grâce à la législation qui traite en roi chaque père de famille, grâce au respect qu'ils peuvent aussi imposer — sont plus puissants dans leur home, que le roi dans son royaume.

La grande nécessité qui s'impose donc, à l'heure actuelle, c'est de restaurer le mariage, et pour y arriver c'est de refaire la mentalité sur le mariage. Les Ligueuses peuvent beaucoup dans ce sens, non seulement par des conférences, mais surtout par leur manière de parler, de juger, d'approuver ou de blâmer ce qui se dit sur le mariage. Une grande œuvre serait faite si chaque Ligueuse avait été dans sa vie pleine d'admiration pour ces pères et ces mères qui savent sauvegarder leur autorité et rester les vrais gardiens de leurs foyers peuplés de nombreux enfants.

*La prochaine Conférence aura lieu le mercredi 19 février, à 3 heures.*

## Les Agriculteurs au Sacré-Cœur

Le pèlerinage annuel des Agriculteurs au sanctuaire de Montmartre aura lieu le dimanche 23 février prochain. Les dames sont invitées à prendre part à ce pèlerinage.

En voici l'horaire :

A 7 h. 3/4, assemblée générale au Cercle catholique, (7, rue Saint-Vincent) sous la présidence de M. de Gailhard-Bancel.

A 9 h. 1/2, grand'messe, sous la présidence de S. E. le Cardinal Amette. Sermon par M. le Chanoine Collin, Directeur du Lorrain, de Metz.

A midi, déjeuner en commun au Cercle catholique.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Dauchez, 13, rue Paul-Louis-Courier, Paris, 7<sup>e</sup>.

Voici quelle est la composition de la LIGUE PATRIOTIQUE des FRANÇAISES d'après les nouveaux statuts établis d'accord avec l'Episcopat et mis en vigueur le 22 D cembre 1918.

Art. 4. — L'Association se compose :

1<sup>o</sup> De Membres donateurs qui verseront à l'Association une somme de cinq cents francs pour se libérer définitivement, ou une cotisation annuelle de vingt-cinq francs au minimum ;

2<sup>o</sup> De Membres titulaires qui verseront une cotisation annuelle de dix francs au minimum ;

3<sup>o</sup> De Membres sociétaires qui verseront une cotisation annuelle de cinq francs ;

4<sup>o</sup> De Membres Adhérents qui verseront une cotisation au-dessous de cinq francs et qui ne peut être inférieure à un franc.

L'impôt à remettre au Secrétariat-Central est de 0 f. 20 par adhérente.

Une grande simplification a été introduite dans le service des Cartes d'Adhérentes. Elles seront désormais envoyées toutes timbrées aux Comités, accompagnées d'une fiche à retourner au Secrétariat-Central. La carte et la fiche porteront la date, le nom de l'Adhérente et le montant de la cotisation.

Les Comités s'engageront à verser au Secrétariat-Central autant de fois 0 fr. 20 qu'ils demanderont de Cartes d'Adhérentes et devront tendre le plus possible à verser cette redevance en même temps qu'ils feront la demande des Cartes.

A toute demande d'un exemplaire des Statuts, prière de joindre 0 f. 15.

*Lettre de la Marquise du CHASTELER,  
Présidente de la Ligue  
des Femmes chrétiennes de Belgique,  
à la Vtesse de VÉLARD*

Bruxelles, 5 Janvier 1919.

Chère Madame,

Je viens de recevoir votre bonne lettre du 14 décembre, et je m'empresse de vous dire ma profonde reconnaissance pour votre affectueuse sympathie en ces beaux jours de victoire.

Grâce à Dieu et à nos glorieux alliés, nous sommes libres et victorieux. Libres, que ce mot est doux à prononcer après quatre années de l'oppression la plus atroce et la plus barbare. Victorieux au-delà de toute espérance, les Alliés sont en Allemagne pour y imposer leur domination. Qui aurait jamais pu rêver un pareil succès !

Oh ! oui, comme vous le dites si bien, la souffrance partagée unit les cœurs, et c'est appuyés les uns sur les autres que nous saluons avec confiance l'aurore de cette année de paix, si chèrement acquise par le sang de nos héros.

Plusieurs Dames du Conseil de la Ligue des Femmes chrétiennes et moi n'avons jamais quitté Bruxelles depuis août 1914 ; nos pauvres femmes de la Ligue et des autres œuvres avaient trop besoin d'être soutenues, elles nous disaient souvent : tant que vous êtes auprès de nous, nous ne nous sentons pas abandonnées et elles prenaient courage ; aussi c'est avec une joie et un bonheur incomparables que nous avons chanté le *Te Deum* et le *Magnificat* de la victoire.

Merci encore, chère Madame, et en attendant le plaisir de vous revoir, croyez, je vous prie, à mes sentiments les plus reconnaissants.

Marquise du CHASTELER

## La Vente de la Ligue

Elle aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 avril.

Vite mettons-nous à l'œuvre! que de détresses restent encore à soulager!

Il faut secourir les familles qui rentrent dans les régions dévastées;

Il faut venir en aide aux prêtres des diocèses envahis que la guerre a privés de ressources;

Il faut, dès aujourd'hui, travailler avec entrain pour préparer des lendemains réparateurs, et faire grandir la « France nouvelle » pour laquelle tant de soldats ont généreusement versé leur sang.

Ligueuses, pour l'Artois et la Picardie, pour l'Oise, l'Aisne et les Ardennes, pour l'Alsace et pour la Lorraine, nous vous tendons la main!

Que la pensée de ceux qui ont souffert plus que vous décuple votre zèle. ...Et le bon Dieu vous le rendra!

### Une grave question d'intérêt catholique

communiquée

par le Bureau Catholique de la Presse  
87, rue Lauriston, Paris-xvi<sup>e</sup>

## Le Statut religieux de la Palestine

### I. — Une situation entièrement nouvelle

La question de Syrie est l'une de celles qu'aura à résoudre le Congrès de la Paix. Plusieurs solutions ont été présentées et seront examinées; mais, *Quelle que soit celle qui sera adoptée, il restera à résoudre le problème religieux de la Palestine.*

La disparition de la domination turque a fait disparaître les Capitulations accordées par la Porte au gouvernement français et, avec elles, les privilèges qu'elles assuraient à la France. Le protectorat religieux, tel que les Souverains Pontifes l'avaient reconnu plus d'une fois à la France et récemment encore dans la lettre du cardinal Gasparri à M. Denys Cochin, s'exercera difficilement le jour où, en Terre sainte, les catholiques ne seront plus en présence de l'adversaire commun de toutes les confessions chrétiennes, l'Islam, mais d'autres chrétiens. Il faudra régler les relations réciproques non seulement des catholiques entre eux — ce que faisait le protectorat religieux exercé par les agents de la France, mais encore celles des catholiques avec les autres confessions chrétiennes, ce que faisaient des accords périmés. Un règlement nouveau répondant à une situation nouvelle semble donc s'imposer.

Ce règlement sera international et débordera le cadre même de l'Entente. Si, en effet, il est inspiré par un vrai désir de justice et sauvegarde les intérêts de tous, il devra tenir compte même de ceux qui seront revendiqués par les puissances neutres qui, n'ayant pas pris part à la guerre, ne veulent pas être traitées en vaincues et perdre en Palestine des positions que leur valaient leurs croyances.

### II. — Le danger sioniste

Les Juifs ont essayé d'accaparer pour leur religion la Terre sainte tout entière en se présentant comme les possesseurs légitimes de la Palestine et en revendiquant la transformation de cette ancienne province turque en un royaume juif. C'est le but que poursuit le sionisme avec la faveur

plus ou moins déclarée de hauts personnages anglais, américains et français.

Rien de plus étrange qu'une telle prétention. Depuis deux mille ans, les Juifs ont délaissé la Palestine pour se répandre dans le monde entier, et, au sein de toutes les nations, ils n'ont jamais cessé de revendiquer leur qualité de citoyen avec tous les droits qu'elle confère. Tandis que chacun n'a qu'une patrie, on ne saurait donner aux Juifs le privilège d'en avoir deux, celle où ils continueraient à vivre, dans le monde entier, et celle qu'ils se réserveraient à eux seuls, la Palestine. En réalité, le sionisme voudrait accaparer pour la seule religion juive une terre qui est sacrée, non seulement pour les Juifs, mais encore pour la communauté religieuse la plus importante du monde entier, l'Eglise catholique, pour les autres confessions chrétiennes, et même pour l'Islam. Le respect des droits de tous s'oppose donc à la création à Jérusalem d'un Etat sioniste. Les Juifs auront en Terre sainte les mêmes droits politiques et religieux que les adeptes des autres cultes, mais ils n'ont aucun droit de les dominer.

### III. — Protestants, orthodoxes, etc.

Sous la domination turque, les différentes confessions chrétiennes ont été souvent en rivalité en Palestine et leurs discussions ont donné lieu à des conflits internationaux suivis d'accords dont la plupart sont aujourd'hui périmés. La guerre qui vient de se terminer, en marquant la déchéance de la Russie et de l'Allemagne, a enlevé aux orthodoxes grecs leurs protecteurs attirés de Saint-Petersbourg et a placé les protestants sous la protection, non de l'Allemagne, mais de l'Angleterre et de l'Amérique. Le règlement international devra donc assurer à la Palestine un statut religieux répondant à une situation toute nouvelle.

### IV. — La place que les catholiques doivent conserver

Nous, catholiques, nous ne saurions admettre un seul instant que ce règlement diminue les positions que le catholicisme a acquises en Palestine, au cours de douze siècles, et qu'il occupait encore à la veille de la guerre, lorsque le kalife de Bagdad reconnaissait dans le grand empereur d'Occident, Charlemagne, le protecteur attiré des Latins, lorsque, à l'appel des papes, les chrétiens de l'Europe marchaient contre les Turcs, à la conquête des Lieux saints, lorsque des colons et des marchands de France, d'Italie, d'Espagne et des pays du Nord, englobés sous le nom de « Francs », mettaient en valeur le sol de la Palestine, commerçaient avec les villes et les ports du Levant et marquaient, par leurs monuments, tout ce pays de l'empreinte de leur civilisation, lorsque, enfin, les Consuls de l'ancienne monarchie et de la révolution prenaient en main en face des Turcs la défense du catholicisme et du nom chrétien. Cette action séculaire, ces traditions ininterrompues, ces services ont valu au catholicisme, dans cette Terre sainte, un rôle de premier ordre que ses prêtres, ses religieux, ses religieuses, par leurs sanctuaires, leurs écoles, leurs dispensaires et leurs hôpitaux, ont joué jusqu'à nos jours, et des droits que nul ne saurait leur contester sans injustice.

### V. — Nécessité absolue de former une « opinion catholique »

Ces droits, le Saint-Siège peut les rappeler, mais ne pouvant exercer son autorité que sur les fidèles de l'Eglise romaine, il ne saurait les défendre efficacement à lui seul contre les schismatiques et les hérétiques qui ne reconnaissent pas son autorité. Pour qu'ils soient maintenus et respectés, il faudra donc que les catholiques aient la place qui leur revient dans l'organisme (conseil, commission) international qui aura pour mission de rédiger et de faire observer le statut religieux de la Palestine, et pour qu'ils aient cette place, il faut qu'elle leur soit assurée par les gouvernements qui régleront la question de Palestine et de Syrie.

Or, ne nous le dissimulons pas, certains gouvernements de nations catholiques ne sauvegar-

deront les droits des catholiques en Palestine que s'ils sont fortement soutenus par l'opinion catholique de leur pays. Cette opinion, il ne faut pas cesser de l'instruire et de l'éclairer. Quand le tombeau du Christ était aux mains des infidèles, les prédicateurs de la Croisade leur faisaient un devoir d'aller le reconquérir au prix de leur sang; aujourd'hui, qu'il faut non plus le délivrer, mais y maintenir l'influence catholique, pourquoi dans des organes de presse, des conférences, des sermons, en toute occasion, ne rappellerait-on pas les droits traditionnels du catholicisme en Terre sainte? Mieux éclairée, l'opinion sera en mesure de soutenir les gouvernements dans leurs justes revendications. Ce sera le rôle qu'auront à jouer, dans toutes les nations, les catholiques qui, par leurs fonctions et leurs talents, exercent une action profonde sur l'opinion.

### VI. — La puissance mondiale du catholicisme

Le protestantisme se flatte de prendre en Palestine une influence religieuse prépondérante grâce à l'Angleterre et à l'Amérique. Il oublie que ces deux grandes nations respectueuses chez elles de la liberté des cultes, tiendront à l'honneur de ne pas enlever au catholicisme les droits dont il jouit depuis longtemps. Il oublie surtout qu'au sein du vaste empire britannique et de la grande république des Etats-Unis, les catholiques sont loin d'être un élément négligeable.

Catholiques de tous pays devront s'entendre, s'unir étroitement entre eux, pour défendre le patrimoine commun du catholicisme au berceau et au tombeau du Sauveur. Si c'est pour chacun d'eux un devoir de travailler à la grandeur de sa patrie, c'est pour tous une obligation non moins impérieuse de travailler, sans distinction de nationalité, pour le maintien de l'Eglise catholique, leur mère commune, dans sa situation séculaire en Terre sainte.

### Conclusion

*Grâce à un effort universellement organisé, les catholiques parviendraient à obtenir dans le règlement des questions religieuses en Palestine un chiffre de voix proportionnel à leur nombre et une situation correspondant à leurs droits antérieurs.*

P.-S. — Nous, catholiques français, nous sommes heureux de penser que nous travaillerons à la fois en faveur de la France et de notre Eglise. Dans ces pays d'Orient où les mots « franc » et « catholique » sont devenus synonymes, la cause du catholicisme et la cause de notre Patrie restent étroitement unies. Par la fécondité de ses œuvres comme par les droits imprescriptibles que lui a accordés le Saint-Siège, la France restera là-bas à la tête des nations catholiques. Ses consuls garderont dans les Lieux saints leurs prérogatives séculaires, et contre les progrès de plus en plus inquiétants du protestantisme et du judaïsme, toutes les nations catholiques comprendront la nécessité de s'appuyer sur elle pour assurer l'exercice de leurs droits sur le terrain religieux. Travaillons donc à maintenir énergiquement les positions catholiques en Terre sainte pour y affermir celles de la France.

L'Almanach Hachette 1919 contient à la page 41\* (pagination avec astérisques à la fin du volume), un bulletin de vote pour l'obtention d'une bourse de 3.000 fr. au profit d'un jeune garçon d'une famille nombreuse.

On serait reconnaissant aux Ligueuses qui pourraient se procurer un ou plusieurs de ces bulletins de vouloir bien les envoyer en blanc, et le plus tôt possible, au Secrétariat-Central de la Ligue, 368, rue Saint-Honoré.

Pour une bonne œuvre.

Depuis plusieurs années, un certain nombre de Ligueuses ont bien voulu répondre à un appel semblable de l'Echo. Leur effort n'a pas été perdu. Nos dévouées correspondantes seront heureuses d'apprendre que, l'an passé encore, c'est le candidat auquel leurs bulletins ont été attribués qui a obtenu la bourse de 3.000 francs.

## Chronique Générale

Les Sections de **Paris**: la *Trinité, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Montmartre-Rochechouart, Plaisance, Belleville, Sainte-Elisabeth, Neuilly, Saint-Antoine, Notre-Dame du Rosaire, l'Immaculée-Conception, la Villette, Saint-François-Xavier, Saint-Lambert, de Vaugirard*, ont eu de bonnes réunions mensuelles.

Le pèlerinage annuel des Ligueuses à *Saint-Etienne-du-Mont* a eu lieu le 8 janvier, au cours de la neuvaine à Sainte Geneviève.

S. G. Mgr Chollet a bien voulu venir au Secrétariat-Central retracer aux Ligueuses les souffrances morales de Cambrai pendant l'occupation. A la demande générale, Sa Grandeur a accepté de revenir le 21 février, faire une seconde conférence, complétant celle-ci.

**Marseille** (*Bouches-du-Rhône*) a organisé un magnifique pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame de la Garde. M. l'Abbé Agnès y parla éloquentement de la France « terre de Marie ».

Les Ligueuses de **La Rochelle** (*Charente-Inférieure*) ont eu, du 18 au 21 décembre, une retraite prêchée par M. le chanoine Delsaux.

Mme Faustin a groupé les Ligueuses de **Dom-pierre** et leur a fait une intéressante causerie sur leurs devoirs actuels.

De passage à **Angoulême** (*Charente*), M. l'Abbé Lemaire a eu la bonne pensée de réunir les adhérentes de la Ligue pour leur adresser ses encouragements et leur retracer leurs devoirs de catholiques et de Françaises.

**Honfleur** (*Calvados*) a eu son pèlerinage annuel de la Ligue à Notre-Dame-de-Grâce, où les Ligueuses entendirent une voix apostolique leur rappeler le but suprême de leur mission.

A **Dijon** (*Côte-d'Or*), la vente des cartes de messes pour les soldats morts donne de très bons résultats.

**Montbard** continue ses efforts religieux et patriotiques avec une piété et un zèle dignes d'éloges.

Le Comité de **Nolay** nous fait part de ses projets pour rendre dès maintenant à la Ligue sa vitalité d'avant-guerre.

Les Ligueuses d'**Arcomps** (*Cher*) ont répondu à l'appel de Madame la Baronne de Coursays en apportant généreusement leur obole pour leurs sœurs des pays reconquis: 69 francs.

Le 22 décembre Mlle de Valette organise à **Besançon** (*Doubs*) une Section de Jeunes avec Cercle d'études. 60 jeunes filles donnent leur adhésion.

Une très belle exposition d'ornements destinés aux églises dévastées, a été faite à **Evreux** (*Eure*). Le Comité annonce qu'une tombola s'organise, qui sera tirée à la Mi-Carême.

**Fleury-sur-Andelle** a consacré solennellement la Ligue au Sacré-Cœur, le 17 décembre.

Le Comité de **Verreuil**, récemment organisé par Mlle Parent du Châtelet, a eu, le 1<sup>er</sup> décembre, une première réunion générale avec conférence de Mlle Huvet. Les Jeunes avaient bien voulu prêter leur concours artistique à cette réunion.

Le Comité des **Andelys** a envoyé des paquets de Noël aux soldats. De plus, il remet un pot-au-feu de 5 fr. à tous les prisonniers du pays rentrant dans leurs foyers.

**Quimper** (*Finistère*) a fait célébrer une messe du Saint-Esprit le 18 décembre, jour des élections du Comité-Central.

Une intéressante réunion de dizainières a eu lieu sous la présidence de M. le Vicaire-Général Cogneau, qui donna des conseils pratiques sur la restauration des foyers chrétiens.

Les Ligueuses du **Puy** (*Haute-Loire*) ont fait célébrer une messe pour les membres défunts de la Ligue et les soldats morts pendant la guerre. Beaucoup de familles ont fait à leurs foyers la touchante cérémonie de l'Intronisation.

Le Comité de **Tarbes** (*Hautes-Pyrénées*) reprend son ancienne activité. Un patronage vient d'être fondé par ses soins.

**Villard-de-Lans** (*Isère*) a eu la joie d'entendre à nouveau Mlle de Châteaurocher, qui sait toujours intéresser, plaire et instruire.

Le Comité de **Beaurepaire** reçoit tous les remerciements de son Evêque pour la participation de la Ligue à la quête du Denier du Culte. Une réunion générale est en projet, elle aura lieu au printemps, sous la présidence du dévoué Directeur diocésain.

A **Buzançais** (*Indre*) les réunions mensuelles ont repris. Il est décidé que l'effort des Ligueuses se portera surtout vers les enfants qui n'ont pas reçu le baptême.

Le Comité de **Tours** (*Indre-et-Loire*) a eu une très belle journée d'actions de grâces sous la présidence de S. G. Mgr l'Archevêque. Le R. P. Merme prononça une vibrante allocution pleine de foi et de patriotisme.

Une réunion générale des Ligueuses aura lieu le 23 février.

**Roanne** (*Loire*) a fait célébrer une messe solennelle aux intentions de la Ligue et des soldats morts. Le prédicateur y célébra, dans un magnifique langage, nos héros vivants ou disparus, « dont le sang a répandu sur la France une pourpre immortelle. »

Bonnes nouvelles du *Pas-de-Calais*: M. le curé de **Peuplingues** se félicite du bon esprit et de l'excellent vouloir des dizainières.

A **Allouagne**, les réunions mensuelles interrompues ont repris avec un zèle nouveau. Une assemblée générale a eu lieu le 22 décembre, où Mlle Lenglin parla de la Ligue et de ce qu'elle attend de ses adhérentes.

En *Lot-et-Garonne*, les Comités rivalisent d'entraînement: A **Lévigac**, M. le curé fait une causerie sur la petite Sœur Thérèse.

**Lavardac** entend la parole réconfortante de Madame la Vicomtesse de Gironde.

La Ligue est toujours très active à **Fumel**, où les enfants du patronage prêtent leur concours à des réjouissances populaires en l'honneur de la victoire.

A **Tombebeuf**, M. le Curé fait une causerie sur la Révélation.

Bonnes réunions aussi à **Villeneuve-sur-Lot**, où les Ligueuses ont apporté leur obole pour secourir les églises dévastées.

A **Nevers** (*Nièvre*) M. l'Aumônier traite de la persévérance dans le rôle de Ligueuse. La Journée des Œuvres féminines a eu lieu le 14 janvier.

**Mâcon** (*Saône-et-Loire*) a tenu sa réunion générale de dizainières sous la présidence de M. le Directeur diocésain des œuvres. M. le Chanoine Mury fait une causerie sur la nécessité de reporter sur les œuvres d'apostolat le zèle dépensé si généreusement dans les œuvres de guerre, avant tout pour le maintien de l'organisation de la Ligue.

A **Tuffé** (*Sarthe*) réunion générale des Ligueuses au profit des églises dévastées. Partie artistique très réussie.

Au **Luart**, Mlle de Châteaurocher fonde une Section de la Ligue sous la présidence de Mme la Comtesse du Luart.

**Bonnétable** a prêté gracieusement son concours aux Américains et a organisé pour Noël une fête superbe au profit de tous les enfants du pays, qui reçurent de nombreux cadeaux.

Les réunions ont repris à **Laigle** (*Orne*). Réunion de dizainières, d'abord, où il est question de la « Protection de la jeune fille » puis réunion d'adhérentes, où M. l'Abbé Laigre donne aux Ligueuses d'excellents conseils sur leur apostolat.

En *Picardie* tout commence à renaître. Les Ligueuses d'**Amiens** se sont réunies pour entendre Mgr de la Villerabel exposer le programme de la Ligue après cette vie bouleversée; programme d'assistance mutuelle, de charité sous toutes ses formes.

A **Coulanges-la-Vineuse** (*Yonne*) les Ligueuses persévèrent dans leur action religieuse et patriotique.

Sous la présidence de M. le Curé, la Ligue d'**Hyères** (*Var*) s'est réunie le 30 décembre. Mlle Chomard montre l'influence des Ligueuses et leur action bienfaisante depuis la fondation du Comité.

## BIBLIOGRAPHIE

### Livres utiles au Clergé et aux Familles

Divers ouvrages édités par « *Romans-Revue* », de Lille, ont échappé au pillage et aux multiples réquisitions de l'ennemi.

Ils sont en vente aux conditions suivantes :

*Romans à lire et romans à proscrire*, 6<sup>e</sup> édition, par l'abbé L. Bethléem, 4 fr. 50, franco 5 fr.

*Les Pièces de Théâtre*, par l'abbé Bethléem, 4 fr. 50, franco 5 fr.

*Quelques livres à conseiller aux jeunes gens*, par A. de Carvillez et C. Verley, 2<sup>e</sup> édition, 1 fr. 50 franco 1 fr. 75 (réduction par quantité).

*Nos lectures*, par E. Roupain, 2 fr., franco 2 fr. 50 (réduction par quantité).

Collection complète de « *Romans-Revue, Guide Général de lectures* » (1908-1914), six gros volumes de 1.000 à 1.200 pages, mine de renseignements, répertoire incomparable, 35 fr. franco; une année séparée, 6 fr. franco. (La *Revue* reprendra sa publication dans le courant de l'année).

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant, à M. BETHLEEM, 40, rue Vaneau, Paris (7<sup>e</sup>).

### L'idée réparatrice

par Raoul Plus, S. J., Aumônier militaire.

Livre I. — *POURQUOI REPARER ?*

La Réparation, obligation foncière du Christianisme.

La Réparation, désir formel de Notre-Seigneur. La Réparation, nécessité qui s'impose.

Livre II. — *QUI DOIT REPARER ?*

Le Chrétien.

L'âme religieuse.

Le Prêtre.

Livre III. — *COMMENT REPARER ?*

Dans la vie chrétienne ordinaire.

Dans la vie parfaite.

Editeur, Gabriel BEAUCHESNE, 117, rue de Rennes, Paris. Prix: 2 fr. 50; port 0 fr. 20.

### JÉSUS DANS LA PIÈCE D'HONNEUR

Un fervent admirateur du Divin Maître, qui s'occupe de reproduction d'Art ancien, a créé tout récemment un Sacré-Cœur au vitrail, qui répond en tous points au besoin de l'heure. Celui-ci se présente sous la forme d'un petit tableau gothique de 34/15, décoré à l'antique. Sur le fond doré du vitrail est marcotté en haut-relief un Jésus Sacré-Cœur dont l'attitude est pleine de majesté et de grandeur. Les vêtements sont peints et drapés selon le genre antique de l'Ecole italienne et ce petit chef-d'œuvre est mis à la portée de tous pour la somme de 14 francs, rendu franco de tous frais en gare, contre mandat adressé au Secrétariat de la Ligue, 368, rue Saint-Honoré, Paris (1<sup>er</sup>).

**DEMANDEZ au Secrétariat de la Ligue, 368, rue Saint-Honoré, Paris, les IMAGES HISTORIQUES,**

**la meilleure récompense à donner aux écoliers, le "bon point" par excellence pour la leçon de catéchisme bien récitée. Image genre Epinal. Prix du cent: 3 fr. 50.**

**L'ALMANACH du BON FRANÇAIS pour 1919**

Prix: L'exemplaire, 0.40; franco, 0.45

Les vingt-cinq, 9.50; franco, 10.30

Les cinquante, 18. »; franco, 19. »

Le cent. . . 35. »; franco, 36.50

**NAOL LE MEILLEUR CIRAGE A LA CIRE**  
Usines à Courbevoie

Le Gérant: H. DIEVAL

Imp. DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.